Revue Prescrire : Des médicaments seraient «plus dangereux qu'utiles»

Abderrahim DERRAJI - 2022-12-04 21:39:48 - Vu sur pharmacie.ma

Comme à l'accoutumée, la revue «Prescrire» vient de publier son bilan pour l'année 2023 des médicaments à éviter en proposant à chaque fois des alternatives qui seraient plus efficaces. La liste des médicaments jugées comme «Plus dangereuses qu'utiles» comporte 107 médicaments, dont 88 ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France. L'approche adoptée par «Prescrire» est «d'aider à choisir des soins de qualité», «ne pas nuire aux patients» et éviter de leur «faire courir des risques disproportionnés». La revue «Prescrire» s'est intéressée à plusieurs aires thérapeutiques. En ce qui concerne les antitumoraux par exemple, le mifamurtide (Mepact® – non commercialisé en France) en ajout à une chimiothérapie dans les ostéosarcomes. «Prescrire» considère que ce traitement «n'a pas d'efficacité démontrée pour allonger la durée de vie», et il expose à des réactions d'hypersensibilité graves, des épanchements pleuraux et péricardiques, des effets indésirables neurologiques et des surdités. «Prescrire», estime qu'il est plus prudent de proposer une chimiothérapie sans mifamurtide. Parmi les médicaments épinglés par Prescrire, on trouve également la trimétazidine (Vastarel° ou autre), «une substance aux propriétés incertaines utilisée dans l'angor sans efficacité démontrée, au-delà d'un modeste effet symptomatique, notamment lors de tests d'effort». Et comme la trimétazidine expose, en plus, à des syndromes parkinsoniens, des hallucinations et des thrombopénies, «Prescrire», indique «qu'il est préférable de choisir des traitements mieux éprouvés dans l'angor : certains bêtabloquants, voire des inhibiteurs calciques tels que l'amlodipine ou le vérapamil». La prométhazine injectable (Phénergan®) fait également partie des médicaments considérés comme «Plus dangereux qu'utiles». Cet antihistaminique H1 utilisé dans l'urticaire sévère, expose à des thromboses, des nécroses cutanées et des gangrènes, après extravasation ou injection accidentelle par voie intra-artérielle. «Prescrire» indique que la dexchlorphéniramine injectable (Polaramine°), qui ne semble pas exposer à ces risques, est une meilleure option.